Intervention de Joseph Bech lors de la conférence de Venise (29 mai 1956)

Légende: Le 29 mai 1956, lors de la conférence de Venise sur la relance européenne, Joseph Bech, Président du gouvernement et ministre des Affaires étrangères du Luxembourg, expose la position de son pays vis-à-vis du rapport Spaak et des projets de Marché commun et d'Euratom.

Source: Archives Nationales du Luxembourg, Luxembourg. Organisations internationales. Conférence intergouvernementale pour le Marché commun et l'Euratom. Conférence des ministres des Affaires étrangères à Venise en mai 1956, AE 7690.

Copyright: Tous droits de reproduction, de communication au public, d'adaptation, de distribution ou de rediffusion, via Internet, un réseau interne ou tout autre moyen, strictement réservés pour tous pays.
Les documents diffusés sur ce site sont la propriété exclusive de leurs auteurs ou ayants droit.
Les demandes d'autorisation sont à adresser aux auteurs ou ayants droit concernés.
Consultez également l'avertissement juridique et les conditions d'utilisation du site.

URL:
http://www.cvce.eu/obj/intervention_de_joseph_bech_lors_de_la_conference_de_venise_29_mai_1956-fr-6af85087-b7f8-4941-ba71-abe24eb7ce74.html

Date de dernière mise à jour: 05/11/2015

Intervention de M. le ministre Bech lors de la conférence de Venise (29 mai 1956)

Permettez-moi de rendre à mon tour hommage au travail de tous ceux qui ont collaboré à l'élaboration et à la rédaction du rapport que nous examinons, aux chefs de délégation, à leurs experts et au secrétariat, et de féliciter avant tout le coordonnateur politique, le président Spaak, d'avoir réussi à obtenir un résultat aussi remarquable et d'y avoir contribué avec son talent, son expérience et son inépuisable dynamisme.

Le gouvernement luxembourgeois a entrepris, depuis la publication du rapport, quelques premiers sondages auprès des organisations professionnelles et économiques. Il serait évidemment prématuré de vouloir tirer des conclusions trop définitives de ces contacts, alors que le rapport des experts n'a pu être étudié que depuis quelques semaines. Mais je puis cependant dire que d'une façon générale les milieux consultés ont adopté une attitude positive à l'égard de ce rapport.

Plus spécialement, au sujet du Marché commun, il a été reconnu qu'il convient de faire les sacrifices nécessaires pour permettre la réalisation de ce vaste projet. Mais il a été souligné également qu'à tout prix devront être évités des troubles structurels susceptibles de mettre en danger l'existence même d'un des pays partenaires du marché commun.

Je suis ainsi amené à rappeler la principale et quasi-unique préoccupation de mon gouvernement, qui peut être résumée de la façon suivante: l'établissement du Marché commun ne pourra en aucun cas entraîner la disparition pure et simple de la population agricole de mon pays.

Dans les passages afférents du rapport Spaak il a été fait mention de ce problème particulier et j'estime pour ma part pouvoir faire confiance aux négociateurs du traité, afin que dans la rédaction des textes il soit tenu compte de cette exigence fondamentale, car je dois dire en toute franchise que l'attitude définitive du gouvernement du Parlement luxembourgeois à l'égard du Marché commun en dépendra.

Les questions institutionnelles ne sont pas encore traitées en détail dans le rapport des chefs de délégation. J'ai déjà eu l'occasion de dire que mon gouvernement accepte volontiers l'idée d'une pondération raisonnable dans la composition des organes, suivant l'importance des intérêts en cause, sans évidemment que les dispositions du futur traité puissent comporter des inégalités fondamentales en ce qui concerne la représentation des États ou la participation de leurs ressortissants nationaux aux responsabilités des principaux organes directeurs.

Pour ce qui est de l'Euratom, la contribution technique et scientifique que mon pays y pourra apporter est si modeste que je peux me borner à marquer simplement notre accord de principe sur le contenu du rapport Spaak, en affirmant que mon gouvernement accepte volontiers de participer dans la mesure de ses forces à une œuvre qui non seulement est pleine de promesses pour le développement économique et social des peuples européens, mais qui constituera à nos yeux une contribution extrêmement importante à la résurrection du mouvement d'intégration européenne, qui plus que jamais doit rester le but ultime de nos efforts.